

« Eh bien, à la résurrection, cette femme, de qui sera-t-elle l'épouse ? »

(Luc 20,33)

Sept maris... quelle femme !

UN MARI, passe encore. Deux, peut-être. Mais sept ! Et les enterrer tous. Quelle femme ! Il en faut une santé ! Et une foi à renverser des montagnes... de préjugés. Que vient donc faire l'Évangile en pays *people* sur les plates-bandes de la presse à sensation la plus débridée ?

La question des Sadducéens est-elle aussi ridicule qu'il y paraît ? Mon papa ayant perdu sa jeune épouse s'est remarié quelques années plus tard. De laquelle sera-t-il l'époux à la résurrection puisque les deux l'ont eu pour homme ? Et la situation ne concerne pas que ma famille...

En évoquant Moïse, les Sadducéens connaissent leurs classiques car elle est bien réelle – mais parfois controversée – cette loi du lévirat dont parle le Livre du Deutéronome, et qui incite la veuve sans enfants à s'approcher de son beau-frère dans l'espoir de « *relever le nom du défunt* » comme le dit joliment la Bible. Lui accorder une postérité par fraternité interposée et reconstruire ainsi sa maison. Et si le beau-frère se refuse à sa belle-sœur, elle a le droit de lui arracher la sandale en présence des anciens et de lui cracher au visage. Du coup, sa maison s'appellera, en Israël, « *Maison du déchaussé* » (Deut. 25,5-10).

Les Sadducéens ne font donc que pousser le bouchon du lévirat un peu plus loin en imaginant une épidémie « théologique » : sept maris successifs ! Caricature, d'accord, mais la question de principe reste intacte : à la résurrection, de qui sera-t-elle l'épouse ?

ENTRE DEUX FEUX

Dans cette guerre des tranchées résurrectionnelles, Jésus se trouve pris entre deux feux.

D'un côté les Sadducéens. Et ils n'y croient pas. Or ils appartiennent aux classes supérieures du sacerdoce. Ils sont associés de près à la vie du Temple et exercent une grande influence sur l'aristocratie laïque. Conservateurs ? Oui et non. Parfois plus



SEPT MARI S ?
(Collage sur papier, sans titre, de Maja Polackova).

ouverts que les Pharisiens, plus cultivés, ils n'hésitent pas à adopter certaines mœurs helléniques et même, s'il le faut, à collaborer avec les Romains. Par contre, en matière doctrinale, ils s'en tiennent aux premiers livres de la Loi, le Pentateuque. Et là, pas de résurrection. Qu'est-ce que c'est que cette vision « moderniste » de l'au-delà ? Une « nouveauté » qui ne tient pas la route...

Dans l'autre camp, les Pharisiens. Eux y croient dur comme fer. Beaucoup plus populaires que les gens du sacerdoce, ils décrivent avec force détails cet au-delà qui prolonge si bien l'ici-bas. Pour eux c'est du concret, la résurrection. Comme sur le pont d'Avignon, on y danse et on y danse dans leur paradis. Oui ! Mais avec quel mari demandent les Sadducéens...

QUELQUE CHOSE DE NEUF

Entre le scepticisme élitiste des premiers et le matérialisme tatillon des seconds, Jésus propose une troisième voie, un peu brumeuse à première vue, car il y mêle des considérations matrimoniales qui risquent d'égarer en opposant « les enfants de ce monde » où l'on se marie, aux enfants du monde ressuscité... où l'on ne se marie pas !

En fait, il renvoie les deux caricatures dos à dos en laissant entendre que l'au-delà est inédit et que la résurrection se construit dès aujourd'hui. Quelle vie ai-je tenté de mettre au monde ? Quel verre d'eau ai-je partagé ? À quelle Béatitude ai-je donné feu ? Tout cela ne va pas mourir. La résurrection n'est pas une répétition. Avec elle, on crée, on inaugure, on invente quelque chose de neuf. Qu'importe alors que j'aie connu un, ou deux, ou sept maris. Ou aucun ! Ressusciter affirme que mon histoire me déborde, que ma croissance continue. Car Dieu – Moïse le disait déjà, Messieurs les Sadducéens – n'est pas le Dieu des morts mais celui des vivants. ■

Gabriel RINGLET